



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

BULLETIN D'INFORMATION RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Bonjour chers parents,

Pour la prochaine année scolaire, je compte faire équipe avec vous. C'est ensemble, dans un esprit de complémentarité que nous allons faire en sorte que notre école soit un lieu propice aux apprentissages pour vos enfants. Créer un climat sain, calme et collaboratif est un atout essentiel afin de favoriser le développement des élèves.

Je profite de ce début d'année pour vous souhaiter une bonne année scolaire!



Directrice

DATES IMPORTANTES

- 18 août : accueil administratif
- 24 août : journée pédagogique, service de garde ouvert
- 25 août : journée pédagogique, service de garde ouvert, rencontre de parents pour le préscolaire à 18 h
- 26 août : journée pédagogique, service de garde ouvert
- 29 août : rentrée scolaire**, entrée progressive du préscolaire en matinée
- 30 août : entrée progressive du préscolaire en matinée
- 31 août : début de l'horaire régulier pour le préscolaire, assemblée générale annuelle à 18 h 30
- 2 septembre : journée pédagogique, service de garde ouvert
- 5 septembre : congé pour les élèves et le personnel
- 8 septembre : rencontre de parents du primaire et classes spécialisées TSA à 19 h
- 8 septembre : photos scolaires
- 19 septembre : journée pédagogique, service de garde ouvert
- 30 septembre : prise de présence officielle de la déclaration scolaire. Il est donc important que les élèves soient présents à l'école.
- 26 au 30 septembre : semaine de la prise de présence officielle du service de garde

NOS COORDONNÉES

École Sainte-Anne

Par téléphone : **819 822-5674**

Absences : poste 1

Secrétariat : poste 2 ou 32906

Direction : poste 3 ou 32901

Direction adjointe : poste 32902

Service de garde : poste 4 ou 32911

Par courriel :

Secrétariat : sainteanne@cssrs.gouv.qc.ca

Service de garde : sdg-sainteanne@cssrs.gouv.qc.ca

[Site internet de l'école](#)

INFO-PARENTS

L'Info-parents envoyé par courriel mensuellement se veut un outil de communication important et efficace entre l'école et la maison. Il comporte des informations importantes qui visent le bon fonctionnement de l'école et les activités de l'ensemble des élèves. Il est de votre responsabilité d'en prendre connaissance à chaque mois.

COMMUNICATION PAR COURRIEL

Toutes les communications de l'école vous seront envoyées par courriel. Il sera important de vérifier si votre adresse électronique est valide sur la « Fiche de vérification de données de l'élève » que vous recevrez dans la semaine du 6 septembre.

EXERCICE D'ÉVACUATION

En début d'année, nous pratiquerons nos élèves à évacuer l'école en cas de feu. Nous procéderons à l'évacuation une journée de beau temps.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Nous vous demandons de communiquer par téléphone ou par courriel en tout temps, pour rencontrer un membre du personnel, et ce, afin de prendre un rendez-vous. Le personnel enseignant est pratiquement toujours en présence d'élèves, il est donc plus difficile pour lui de vous recevoir sans le planifier dans à l'horaire. Soyez assurés d'un suivi à votre demande.

RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANT

La première rencontre de parents est très importante. Les enseignants vous y donneront des informations sur le fonctionnement de la classe. Le fonctionnement des rencontres et les règles en lien avec les mesures sanitaires en vigueur vous seront transmises au moment opportun.

Ces rencontres auront lieu:

NIVEAU	DATE	HEURE
Préscolaire	Jeudi 25 août 2022	18 h
Primaire et classes spécialisées TSA	Jeudi 8 septembre 2022	19 h

PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

Les élèves se feront photographier le 8 septembre 2022 avec Sofia Photographe. Si la température le permet, les photos seront prises à l'extérieur. Les employés du service de garde veilleront au bon roulement de la prise de la photo scolaire.

CODE DE VIE

Le code de vie de l'école Sainte-Anne est disponible en tout temps sur le site de l'école. Le code de vie sera présenté à l'ensemble des élèves par leur titulaire. Toutefois, nous vous demandons de prendre connaissance du code de vie avec votre jeune afin de le sensibiliser à adopter des comportements adéquats. C'est un petit geste qui donne de l'importance à ces règles et qui nous supporte dans nos interventions.

PROJET ÉDUCATIF

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre projet éducatif disponible sur notre site internet dans l'onglet projet éducatif.

PRISE DE PRÉSENCE OFFICIELLE POUR DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Nous vous informons que la prise de présence officielle pour la déclaration scolaire se fera le vendredi 30 septembre 2022. Cette étape est très importante pour le financement de l'école. C'est pourquoi nous demandons votre collaboration pour que tous les élèves soient présents lors de cette journée.

Prendre note que si un élève ne peut être présent lors de cette journée, vous devrez vous déplacer et venir signer une attestation de fréquentation pour votre enfant. Cela devra être fait la journée même avant 16 h et vous devrez préciser la raison de l'absence.

DÉPART DE L'ÉCOLE

Les élèves, qui ne sont pas inscrits au service de garde en fin de journée, doivent **quitter l'école dès la sortie des classes** et ne pas rester sur la cour ou devant l'école. C'est là aussi une question de sécurité et de bon fonctionnement.

De même, nous demandons aux élèves transportés, qui n'utilisent pas de façon régulière le transport par autobus de fournir à l'école une autorisation écrite de leurs parents.

Ex : l'élève doit se rendre chez un parent, grands-parents ou ami après l'école.

Les parents qui viennent chercher leur enfant marcheur en fin de journée devront attendre sur le trottoir devant l'école.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

La sécurité aux abords de l'école est importante. Voici donc les consignes relatives à la sécurité aux abords de l'école :

- Circuler **lentement** près de l'école;
- Respecter les limites de vitesse en zone scolaire;
- Respecter les brigadiers en tout temps;
- Respecter les autobus au moment de l'embarquement et du débarquement (feux clignotants et arrêt obligatoire);
- Les virages en U « U-turn » sont **interdits en tout temps** devant l'école;
- Les stationnements réservés aux berlines ne doivent jamais être utilisés par les parents pendant les heures associées au transport scolaire. Les stationnements réservés au personnel de l'école ne sont pas accessibles aux parents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Le mercredi 31 août 2022 à 18 h 30, se tiendra l'assemblée générale des parents au gymnase de l'école. Vous serez invités à élire des parents qui siégeront au Conseil d'établissement et à participer aux différents comités de l'école, la Fondation et l'OPP. Votre présence est importante.

Lors de cette soirée, les mesures sanitaires en vigueur devront être respectées s'il y a lieu.

Bienvenue à tous!

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Voici le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Jeudi 7 octobre 2022
- Jeudi 8 décembre 2022
- Jeudi 16 février 2023
- Jeudi 27 avril 2023
- Jeudi 18 mai 2023
- Jeudi 15 juin 2023